



## MAIRIE DE FRÉVILLE-DU-GÂTINAIS

### DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 21/03/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote	
Pour :	9
Blancs :	2

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Sous-Préfecture de Montargis

L'an 2026, le 21 Mars à 14:00, le Conseil Municipal de la Mairie de Fréville-du-Gâtinais s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme MAULARD Marie-Odile, **doyenne d'âge**, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux Conseillers Municipaux le 16/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 16/03/2026.

**Présents** : Mme MAULARD Marie-Odile, Conseiller Municipal, Mme BELLANGER Isabelle, M. FRANCAERT Jean-Luc, M. FRAPPIN Christophe, M. GEINDREAU Vincent, Mme GRANGÉ Tracy, Mme GUILLEMINOT Patricia, Mme PICARD Martine, M. PICARD Sébastien, M. PROCHASSON Grégory, M. THOMAS Julien

**Secrétaire de séance** : Mme BELLANGER Isabelle

### D2026\_12 – Élection du maire

Considérant que le Conseil Municipal élit le Maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un 3<sup>ème</sup> tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2122-4 et L2122-7 ;

Vu les résultats du scrutin relatif à l'élection du Maire, tels que fixés au Procès-Verbal annexé à la présente délibération ;

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte des résultats du scrutin, comptabilise :

A l'issue du 1<sup>er</sup> tour de scrutin :

- 9 suffrages exprimés pour Mme PICARD Martine ;
- 2 suffrages blancs non pris en compte dans les suffrages exprimés ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **élit** Mme PICARD Martine, Maire de la commune de Fréville-du-Gâtinais ;
- **installe** Mme PICARD Martine en qualité de Maire de la commune de Fréville-du-Gâtinais ;
- **autorise** Mme PICARD Martine à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

En mairie, le 24/03/2026

La Maire,

Mme PICARD Martine,



Le secrétaire de séance,

Mme BELLANGER Isabelle